

Déclaration prononcée à la Séance plénière de clôture de la Conférence diplomatique d'Oslo sur un traité d'interdiction des mines terrestres antipersonnel, le 18 septembre 1997

Jody Williams,
coordonnatrice de la campagne,
au nom de la
Campagne
internationale pour
l'interdiction
des mines terrestres

Monsieur le Président,

Comme vous vous en êtes probablement douté lorsque la Campagne internationale a donné le signal de l'ovation debout en réponse à l'adoption, hier, de la Convention, nous sommes tout à fait en faveur de ce traité. Nous croyons même que c'est une bénédiction pour le monde.

Les gouvernements ont répondu aux demandes de la population civile et ont agi avec une rapidité sans précédent pour produire un traité qui interdit sans équivoque toutes les mines terrestres antipersonnel.

Nous voulons vous exprimer notre reconnaissance, Monsieur le Président, pour avoir si habilement et efficacement œuvré pour la réussite de cette conférence. Beaucoup de gens ont déclaré que ce traité ne pourrait pas être négocié en l'espace de trois semaines seulement, mais vous avez réalisé cet exploit en moins de temps, Monsieur le Président, et vous nous avez permis de

parvenir à un traité dont nous pouvons tous être fiers.

Je ne puis m'empêcher de penser à cette autre série de négociations, si différentes, sur les mines terrestres, qui ont commencé il y a presque exactement deux ans à Vienne, qui ont avorté après trois semaines, qui ont fait l'objet à deux autres reprises de rencontres de trois semaines supplémentaires et ont finalement abouti au Protocole sur les mines terrestres de la Convention de l'ONU sur les armes classiques, lequel a lamentablement échoué. Depuis, nous avons réalisé des progrès incroyables dans un laps de temps extrêmement court. Nous vous remercions et nous remercions tous les gouvernements d'avoir appuyé ce traité.

Nous désirons aussi exprimer notre reconnaissance à vous-même et aux nombreux gouvernements qui ont bien voulu travailler étroitement avec la Campagne internationale pendant ces semaines et au cours des deux dernières années. Ce partenariat entre les gouvernements et la Campagne internationale est un élément clé du processus d'Ottawa et c'est un partenariat que nous devons maintenir si nous voulons, en dernier ressort, réussir à régler la crise mondiale des mines terrestres.

La réussite de cette conférence justifie le Processus d'Ottawa. Ensemble, nous avons démontré qu'il existe peut-être, depuis la fin de la guerre froide, un nouveau moyen de mener la diplomatie internationale. Cette réalisation est peut-être aussi importante que le traité lui-même et elle devrait nous inciter à faire face, dans un climat de coopération, à d'autres problèmes d'envergure internationale.

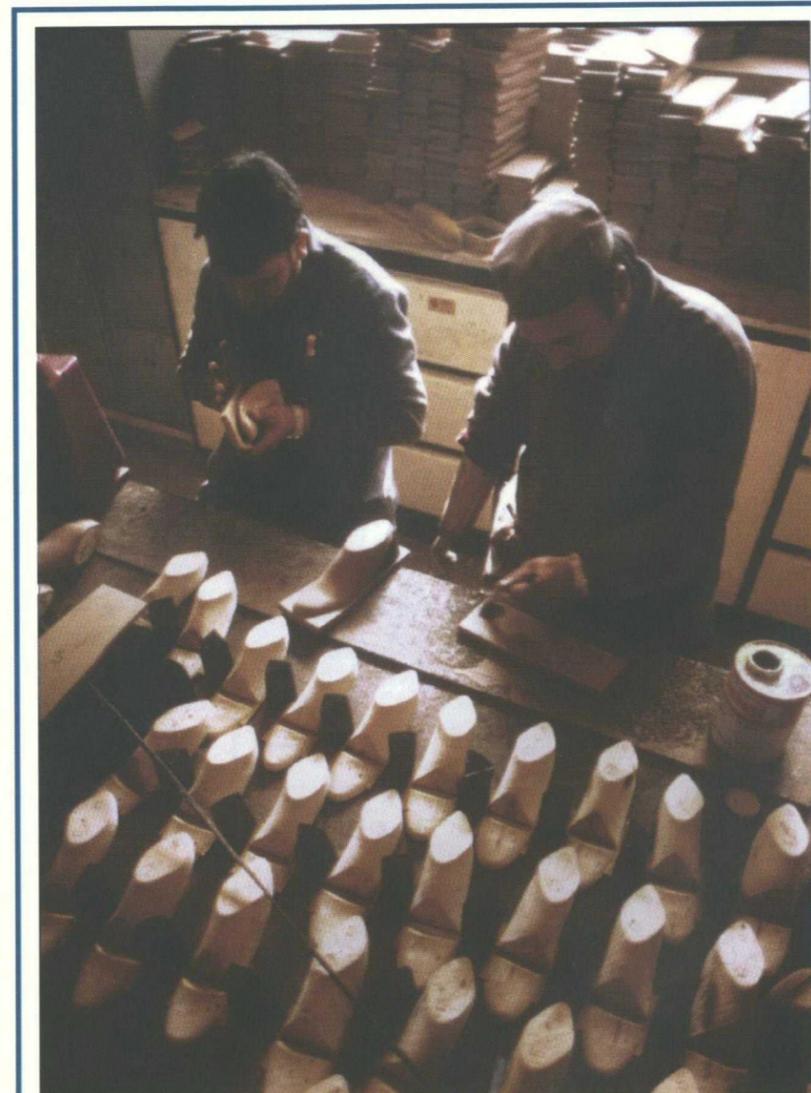
Monsieur le Président, j'aimerais juste ajouter deux commentaires sur les dispositions contenues dans le traité. Premièrement, la Campagne internationale estime qu'il est important de souligner que, tant dans le Groupe de travail sur les définitions que dans le Comité plénier, les délégués ont déclaré, pour mémoire, que les mines antivehicules équipées de dispositifs antimanipulation qui explosent à cause d'un acte innocent et involontaire doivent être considérées comme des mines antipersonnel et donc interdites par ce traité. Deuxièmement, un certain nombre de gouvernements ont aussi indiqué pour mémoire qu'à l'article 3 le nombre minimal absolument nécessaire pour les mines d'entraînement devrait se chiffrer en centaines ou en milliers et non pas en dizaines de milliers ou plus.

Monsieur le Président, ce traité n'est pas parfait, comme ne l'est peut-être aucun document dans lequel on s'est efforcé de tenir compte des intérêts de près de 100 gouvernements. Nous travaillerons avec les gouvernements pour l'améliorer lors des réunions annuelles et de la conférence d'examen. Mais c'est un traité que tous les gouvernements du monde devraient signer à Ottawa en décembre et ratifier le plus tôt possible.

La Campagne internationale a rédigé un plan d'action que j'aimerais vous présenter, Monsieur le Président, ainsi qu'aux délégués. Il contient un programme d'action concertée émanant de plus de 1 000 organisations non gouvernementales, réparties dans 60 pays environ, qui constituent la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres. Leur but est de recueillir le nombre maximal de signataires en décembre, de faire entrer en vigueur le traité avant l'an 2000 — je le répète, le faire entrer en vigueur avant l'an 2000 —, d'en favoriser l'universalisation et d'en surveiller la mise en œuvre — mise en œuvre de ses interdictions et de ses obligations en matière de destruction des réserves et des mines posées, et aussi de l'aide aux victimes.

Le plan d'action établit clairement que nous ne pouvons considérer cette conférence comme une fin. Nous avons en main un très bon traité qui contribuera à éliminer cette arme odieuse qui frappe sans discrimination et aidera ceux dont elle a changé la vie. Mais

une tâche vraiment difficile nous attend. Si nous collaborons, si nous ne nous contentons pas de maintenir notre engagement mais que nous l'intensifions, nous réussirons, comme nous venons de le faire, à interdire vraiment les mines antipersonnel. Je vous remercie.



Tous les employés du centre d'orthopédie sont des victimes des mines, Kaboul, Afghanistan.

Photo : Robert Semeniuk